



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 décembre 2010
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 6433^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le vendredi 3 décembre 2010,
à 11 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès verbal de séance :

« Le 3 décembre 2010, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 6433^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par M^{me} Nina Lahoud, Administratrice principale de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix. »

